



*Ambassade
de la République Islamique
d'Iran*

Référence :

12145

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les 8 et 9 Février 2014, la République islamique d'IRAN et l'Agence Internationale d'Energie Atomique (AIEA) ont tenu des réunions techniques constructives dans le cadre de l'approche par étape en vue de résoudre toutes les questions présentes et passées relatives au programme nucléaire iranien. Ces réunions ont abouti à un accord sur sept mesures concrètes, au-delà des engagements applicables de l'accord de garantie et visant à créer la confiance, à mettre en œuvre de manière volontaire par l'Iran d'ici le 15 mai 2014.

Les mesures convenues sont les suivantes:

- Fournir des informations pertinentes mutuellement convenues et un accès réglementé à la mine de Saghand à Yazd ;
- Fournir des informations pertinentes mutuellement convenues et un accès réglementé à l'usine de concentration d'Ardakan ;
- Soumission d'un questionnaire concernant les renseignements descriptifs (QRD) mis à jour pour le réacteur IR-40 ;
- Prendre des mesures pour aboutir à un accord avec l'Agence sur la conclusion d'une approche de garantie pour le réacteur IR-40 ;
- Fournir des informations pertinentes mutuellement convenues et l'organisation d'une visite technique du Centre Laser Lashkar Ab'ad ;



*Ambassade
de la République Islamique
d'Iran*

Référence :

- Fournir des informations sur les matières brutes, n'ayant pas encore atteint la composition et la pureté nécessaires pour la fabrication du combustible ou l'enrichissement isotopique, y compris les importations de ces matières et l'extraction de l'uranium à partir des phosphates par l'Iran ;
- Fournir des informations et des explications à l'Agence en vue d'évaluer les déclarations de l'Iran relatives au besoin ou à l'application du développement de détonateurs à fil explosant.

Il convient de souligner qu'auparavant, dans le cadre d'une « déclaration commune sur un cadre de coopération » signé le 11 novembre 2013 (GOV/INF/2013/14) la République islamique d'IRAN s'était mis d'accord avec l'AIEA sur 6 autres mesures dont l'application des étapes nécessaires par la République islamique d'IRAN au cours des trois derniers mois, conformément à l'accord en question, a été confirmée par l'Agence Internationale d'Energie Atomique.

